

## Au fil des parcours, de l'orientation à l'insertion...

Le critère du diplôme ne suffit plus pour comprendre l'insertion. Les conditions d'orientation et les parcours scolaires, de moins en moins linéaires, ont aussi leur impact. Or le parcours est un objet construit, à partir des critères fixés par les experts... et en fonction des données disponibles. Ce qui milite pour un renforcement des dispositifs d'observation pour rendre compte de leur complexité.

Yvette **Grelet**  
(Espaces et Sociétés (ESO),  
centre associé régional  
du Céreq pour la région  
Basse-Normandie)

L'actualité du débat public en France et en Europe met l'accent sur la nécessité d'un traitement individualisé des parcours, pour garantir leur « sécurité » et éviter les ruptures irréversibles. Une attention qui se conjugue dans toutes les sphères de l'action publique, de l'éducation aux politiques de lutte contre le chômage.

Les parcours ne s'appréhendent pas au premier coup d'oeil. Les réalités sont différentes selon les lunettes que l'on chausse, et les catégories par lesquelles on les décrit. Dans le champ de l'orientation, de la formation et de l'emploi des jeunes, ils sont de plus en plus complexes. La démocratisation scolaire et l'élévation du niveau de formation se sont faites par la diversification des parcours de formation et la professionnalisation des études : les études générales et professionnelles sont de plus en plus mêlées, les itinéraires et les passerelles se multiplient. Les frontières entre études et emploi sont de plus en plus floues, avec le développement de l'alternance et la multiplication des stages.

Les analyses basées sur le plus haut diplôme obtenu occultent un pan de la façon dont se construit et se valorise le bagage scolaire.

Orientation  
parcours  
formation  
diplôme  
insertion  
carrière  
panel  
génération

D'où l'importance de réfléchir à de nouveaux dispositifs pour doter les acteurs d'instruments d'observation et de connaissance des parcours.

### Derrière le diplôme, l'orientation et le parcours scolaire

Les jeunes n'arrivent pas sur le marché du travail avec un passeport qui ne porterait que le tampon de leur dernier diplôme. Ils ont une histoire dont leur CV peut faire état. Même si les employeurs français sont d'abord sensibles au plus haut diplôme, les autres éléments du cursus peuvent faire la différence. Le passage par une filière sélective ou l'accumulation de diplômes complémentaires en sont des illustrations. Le parcours signale donc les étapes d'une acquisition continue des compétences. Celles-ci ne se résument pas forcément au dernier ou au plus haut diplôme obtenu.

Certains métiers réclament une pluri-compétence ou une spécialisation qui nécessitent d'accumuler des diplômes de même niveau. Cette situation se rencontre notamment dans les filières professionnelles du secondaire. Au niveau V de formation, des parcours se forment ●●●

## Encadré 1 - Un panel régional pour décrire les parcours scolaires

*Des parcours longs pour maîtriser une palette de compétences*

Lorsqu'il préparait son brevet professionnel de charpentier, cet apprenti avait déjà 22 ans. Il faut dire qu'après la troisième, il a enchaîné deux années de BEP charpentier, deux années de CAP menuisier puis à nouveau deux années de charpentier bois avant de poursuivre en brevet professionnel. Son BP en poche, il a trouvé rapidement un emploi de charpentier sur CDI.

*Toujours plus !*

Ce garçon entre en apprentissage après une quatrième technologique. Après deux années de CAP installateur sanitaire et un CAP installateur thermique obtenu en un an, il prépare un brevet professionnel de génie climatique. Il compte même, après son BP, compléter sa formation par un CAP d'électricien.

*Un parcours obstiné, doublement atypique*

Cette jeune lycéenne engagée dans la voie professionnelle après une quatrième aménagée et une troisième d'insertion, a enchaîné deux années de CAP de peinture application de revêtement et deux années de BEP finition en bâtiment. Munie de ces diplômes, cumulés avec un BEP technicien gros œuvre en bâtiment, elle poursuit en bac pro aménagement et finition en bâtiment. Elle voudrait être décoratrice.

*Cumuler des diplômes la même année*

Ce garçon s'est orienté vers la formation de boucher par apprentissage après la troisième. Il veut devenir artisan boucher-charcutier, et avoir des responsabilités dans un abattoir. Il cumule, avec son BEP de transformation des produits agroalimentaires, un CAP de boucher et une mention complémentaire de vendeur spécialisé en alimentation, puis il enchaîne avec un brevet professionnel de boucher. L'année d'après, ayant obtenu son BP, il trouve un emploi d'ouvrier boucher préparateur en produits carnés dans une grande surface.

Ces exemples sont extraits de l'enquête **PASTEL** (panel de suivi de trajectoires d'élèves), initiée en 2007 pour connaître le déroulement des parcours des jeunes, dans leur scolarité d'abord, en lien avec l'élaboration et l'évolution de leurs projets professionnels, puis sur le marché du travail. Réalisée dans le cadre du contrat projet État-région Basse-Normandie, l'enquête PASTEL apporte un éclairage nouveau sur le système d'orientation en décrivant l'environnement des choix de formation, ainsi que les interactions entre les différents acteurs de l'orientation (familles, élèves, enseignants, conseillers d'orientation, maîtres de stage ou d'apprentissage...). Près de 800 jeunes ont répondu aux trois vagues d'interrogation qui ont déjà eu lieu.

●●● dans la « longue » durée, par le cumul de spécialités et de mentions complémentaires, sans cependant impliquer une progression de niveau dans l'échelle des diplômes. Les CAP « connexes » viennent très souvent en complément d'un brevet professionnel ou d'un baccalauréat professionnel, quand certains CAP doivent se cumuler pour aboutir à la maîtrise du métier (cf. encadré 1).

Ces itinéraires de vie témoignent aussi du fait qu'un parcours est avant tout une construction individuelle et l'aboutissement d'une série de microdécisions. Certes, celles-ci sont conditionnées par le cadre scolaire et institutionnel. Elles traduisent néanmoins l'importance du libre arbitre et des tactiques de choix d'orientation des personnes. Ces orientations sont plus ou moins accompagnées, par les proches, l'entourage, les institutions.

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle  
BEP • Brevet d'études professionnelles  
BP • Brevet professionnel

## Le parcours de formation en amont de l'emploi

Des études récentes (cf. encadré 3) ont montré qu'au-delà du diplôme, les parcours scolaires peuvent expliquer des différences dans l'accès à l'emploi ou des débuts professionnels. Certains travaux montrent l'importance d'éléments du parcours en tant que « signal » d'aptitudes individuelles particulières pour les employeurs. Le passage par une filière sélective semble être un marqueur positif. Le passage par une filière générale avant la spécialisation dans une formation professionnelle ou l'association de compétences académiques et professionnelles semblent aussi appréciés des entreprises.

D'autres études éclairent les réorientations en cours de vie active à la lumière des orientations scolaires. Ainsi les jeunes sortant de formations générales se réorientent plus souvent que ceux ayant suivi un cursus professionnel. Ils se forment aussi davantage, peut-être pour professionnaliser leur profil. Les réorientations en début de vie active peuvent être des opportunités de rattraper une orientation scolaire non désirée. Les formations suivies en vue d'une réorientation sont en effet plus fréquentes chez les jeunes ayant été orientés contre leurs vœux vers la filière professionnelle, et encore plus si c'est la spécialité choisie qui leur avait été refusée.

Enfin, nombre de travaux évoquent l'existence de parcours qualifiés d'atypiques, selon deux critères principaux. L'atypisme qu'on peut qualifier de « normatif » est le plus fréquent. Dans ce cas, la norme la plus communément admise est celle d'une hiérarchie implicite des diplômes. Est atypique un parcours qui ne progresserait pas dans cette échelle. Il s'agit là soit d'un déplacement du général vers le technologique et du technologique vers le professionnel, soit d'un diplôme de niveau N à un diplôme de niveau inférieur. L'atypisme « statistique » quant à lui distingue les parcours qui, sans être totalement exceptionnels, sont minoritaires mais rassemblent un effectif assez significatif pour représenter une réalité.

## Décrire le parcours, une histoire de convention

Qualifier un parcours de « normal » ou de « déviant » relève de conventions, et d'abord de celles qui fixent les catégories à partir desquelles on décrit les parcours. L'objet « parcours » dépend des critères fixés par l'expert (chercheur, institution, acteur) : qu'est-ce qui compte pour appréhender, décrire, discriminer les parcours de formation ?

Les panels de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) de

L'Éducation nationale (cf. encadré 2) suivent les élèves au long de leur scolarité. Bien que repérant des parcours très balisés par l'institution, ils offrent autant d'images des parcours de jeunes qu'il y a de points de vue pour les décrire. Le parcours des élèves peut par exemple être regardé par le prisme du cheminement dans les filières (générale, technologique ou professionnelle), ou du choix d'une première langue vivante (LV1). On a ainsi deux façons, parmi d'autres, de décrire les parcours : la suite des filières empruntées et celle des LV1 étudiées.

On qualifie de « classiques », les chemins linéaires empruntés par les élèves qui restent dans la même filière après leur orientation à l'issue des premières années de collège. De même, un parcours est dit « descendant », ou « ascendant », au regard d'une norme qui classe implicitement la filière générale comme plus désirable et prestigieuse que la voie technologique, elle-même supérieure à la voie professionnelle. 95 % des élèves du panel empruntent des chemins classiques : 45 % se déroulent tout entiers dans la filière générale ; 18 % s'aiguillent vers la voie technologique ; 33 % vers la voie professionnelle, éventuellement après passage par le technologique. Représentant 5 % de l'ensemble, les autres chemins sont plus sinueux, avec des « remontées » vers une filière supérieure, ou des allers-retours entre filières.

De même sont qualifiés de « classiques » les choix de première langue vivante qui se portent sur l'anglais ou l'allemand, et qui ne sont pas modifiés au cours des sept années. Ils représentent 91 % des « choix de LV1 » dans le panel de la DEPP. 9 % des élèves ont fait le choix d'une autre LV1, en ont changé ou l'ont abandonnée. Le choix de langue n'est d'ailleurs pas sans incidence sur le parcours scolaire : 66 % des germanistes sont restés dans la voie

## Encadré 2 - Cohorte d'entrants ou cohorte de sortants

Les données individuelles de suivi de parcours peuvent être recueillies « au fil de l'eau », au fur et à mesure que les événements se produisent. C'est le cas des enquêtes par panel qui procèdent à des interrogations répétées des mêmes individus. C'est aussi le cas de l'enregistrement de données administratives telles que, par exemple, la situation des jeunes scolarisés à chaque rentrée scolaire : ce sont des informations de ce type qui nourrissent les panels d'élèves entrés en sixième conduits par la DEPP. Elles peuvent également être collectées par des interrogations rétrospectives, qui demandent aux individus de reconstituer l'enchaînement des événements du passé. Bien souvent, les enquêtes mêlent les deux dimensions : les panels complètent les informations ponctuelles sur la situation présente, par une reconstitution des parcours écoulés depuis la dernière interrogation.

Les enquêtes Génération demandent aux jeunes de retracer le chemin accompli au cours des trois ans qui suivent leur entrée sur le marché du travail. Certaines cohortes de jeunes sont ensuite réinterrogées, 5 ans, 7 ans voire 10 ans après la fin de leurs études.

Pour plus d'informations sur les enquêtes Génération : <http://www.cereq.fr/index.php/themes/Enquetes-d-insertion-Generation>

générale, contre 44 % des anglicistes. La première langue vivante est certainement l'un des choix d'orientation qui détermine le plus tôt la suite du cursus.

Ces deux exemples permettent de catégoriser très schématiquement les parcours. Leurs critères se recouvrent en grande partie, puisque 87 % des élèves ont suivi un parcours classique dans les filières et ont également fait des choix linguistiques sans surprise. Seuls 1 % des parcours sont « atypiques » au sens des deux critères, et 12 % le sont au regard d'un seul des points de vue.

Les panels de la DEPP ont donné le coup d'envoi aux études d'envergure sur la construction des parcours de formation des jeunes et leurs déterminants. De leur côté, les enquêtes Génération du Céreq ont progressivement enrichi la description des parcours de formation et ce qui les relie à l'emploi.

## Encadré 3 - Articles de référence

- *Trajectoires scolaires atypiques et conditions d'entrée sur le marché du travail : l'exemple des sortants de niveaux IV et III*, A. Dupray et I. Recotillet, Note de Travail LEST -CNRS, 2004. Disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/73/54/PDF/lasarnaud.pdf>
- « Diversité des parcours éducatifs : quel impact sur le chômage et les salaires ? », F. Dauty et P. Lemistre, *Formation Emploi* n° 111, juillet-septembre 2010.
- « Entrer en STS ou IUT, et après ? », Y. Grelet, C. Romani, J. Timoteo, *Céreq Bref* n°275, Juin 2010.
- *Filières professionnelles et générales à l'Université : l'impact du parcours sur l'insertion*, P. Lemistre, Céreq, Net.doc n°69, Septembre 2010.
- « De l'influence du parcours de formation sur l'insertion : le cas des diplômés scientifiques », C. Beduwé, B. Fourcade, J.-F. Giret, *Formation Emploi* n°106, avril-juin 2009.
- « La réorientation professionnelle : rupture et réversibilité », A. Legay, N. Marchal, in *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires, comment sécuriser les parcours professionnels*, actes des XIV<sup>es</sup> journées d'études longitudinales, Céreq, Relief n°22, juillet 2007.
- « Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », *Education et formations*, n° 72, septembre 2005.

## Se doter d'outils à la mesure de la complexité des parcours

Les enquêtes Génération successives fournissent de plus en plus de données sur le déroulement des parcours de formation. Elles permettent de mieux connaître le bagage avec lequel les jeunes se présentent sur le marché du travail, et d'enrichir l'analyse de la relation entre formation et emploi. L'interrogation de la Génération 2004 renseigne ainsi sur la conformité aux vœux d'orientation émis en classe de troisième pour les jeunes qui ont quitté la voie générale, la mention au bac, le métier souhaité en terminale, les candidatures émises l'année du bac pour la poursuite dans le supérieur, et l'ensemble des diplômes possédés (sans leur datation toutefois).

L'outil d'observation du parcours n'est pas neutre. Le panel de la DEPP et les enquêtes Génération ne permettent pas les mêmes interprétations, notamment sur l'impact de la conjoncture sur les parcours scolaires et professionnels.

Le panel de la DEPP suit une cohorte d'entrants dans le secondaire. Tous ont connu, durant leur parcours de formation, la même « conjoncture scolaire ». Mais leur sortie sur le marché du travail étant échelonnée, leur insertion ne se fait pas dans les mêmes conditions. À l'inverse, les sortants des enquêtes Génération s'insèrent dans le même moment du cycle économique. Il faut alors prendre garde, en lisant leurs parcours scolaires, à tenir compte de la variété des contextes dans lesquels ils ont fait leurs choix d'orientation (contexte économique, réformes et inflexions des politiques éducatives, évolution de la démographie scolaire, etc.). La conjoncture économique semble jouer tout particulièrement sur la décision de poursuivre ou non les études, comme en témoigne la comparaison de la part des jeunes qui ont arrêté leurs études pour saisir des opportunités d'emploi. Alors qu'en 1998, 26 % déclaraient être dans ce cas, cette proportion grimpe à 38 % chez les sortants de 2001, pour redescendre à 30 % pour ceux sortis en 2004 alors que le marché de l'emploi se refermait.

Cette remarque conduit à nuancer les constats issus de la comparaison de l'insertion des jeunes sortis la même année à des niveaux différents. Considérons par exemple les sortants de 2004 au niveau bac+5 et au niveau bac+2. Les premiers avaient atteint le niveau bac+2 en 2001, à un moment où le marché du travail connaissait une embellie économique incitant à en saisir les opportunités. Ils ont pourtant continué leurs études, malgré ces « encouragements » à arrêter. À l'inverse, les seconds n'ont pas poursuivi au-delà du niveau III alors que le taux de chômage, en 2004, atteignait des niveaux qui ont incité beaucoup de jeunes à continuer des études pour retarder le moment de se confronter au marché du travail. On peut alors penser qu'entre les deux populations il n'y a pas que des différences de diplôme. L'engagement et les attentes vis-à-vis de la poursuite d'études influent également sur leur parcours.

Une fois cette précaution établie, on peut alors regarder dans l'enquête Génération non seulement où vont les jeunes, mais d'où ils viennent. On reconstitue le parcours scolaire pour le mettre en regard de ce qui s'est passé après. On saisit ainsi l'ensemble du cheminement des jeunes dans sa continuité, en réduisant la fracture artificielle entre l'école et la vie active. Le parcours professionnel se prépare en amont. Pour certains, il a déjà commencé avant la sortie du système scolaire.

En dépit des avancées apportées par les suivis de parcours dans leur continuité, des progrès restent à accomplir. Une reconstitution plus fidèle des dernières années d'études, placée en regard d'une description fine des débuts de vie active, permettrait de mieux outiller les décideurs en charge de la formation et de l'emploi des jeunes au niveau national et régional. Or, les dispositifs d'observation existants ne répondent que partiellement à cette exigence, du fait de l'hétérogénéité des sources statistiques. En effet, il reste aujourd'hui à garantir l'égalité de traitement et à fournir, à tous les niveaux, des informations objectives et fiables sur les parcours des jeunes. Dans un contexte de décentralisation renforcée, la production de diagnostics au niveau des territoires devient ainsi un enjeu essentiel pour éclairer les politiques pour la jeunesse. ■

### Pour en savoir plus

*Les choix d'orientation à l'épreuve du temps*, T. Berthet, I. Borrás G. Boudesseul, C. Coinaud, Y. Grelet, A. Legay, C. Romani, C. Vivent, Net.doc, n° 42, 2008.

Également publié dans la collection CPC-Documents de la DGESCO, n°2, 2008.

réagir sur  
[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

Bref n° 287 ● juin 2011

Bulletin de recherche  
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

**Frédéric Wacheux**

Secrétariat de rédaction et mise en page

**Elsa Personnaz**

**Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,  
BP 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

Commission paritaire  
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition  
expresse de mentionner la source.  
Dépôt légal n° 49-459.

Publication gratuite  
ISSN 2116-6110

ministère  
du Travail  
de l'Emploi  
et de la Santé



ministère  
Éducation  
nationale  
supérieure  
vie associative

